

QUESTION 7

Auteur PDCB, par Joachim Rausis
Objet Observation et prévention pour le service hivernal: à quand un nouveau contrat?

Par courrier recommandé du 29 février dernier, le Service des forêts et du paysage dénonçait au 31 mai 2016 les contrats d'observation et de prévention pour le service hivernal. Objectif annoncé: unifier la pratique sur l'ensemble du Canton en proposant un nouveau contrat avant l'été.

Conclusion

Nous demandons au chef du département de nous renseigner sur l'avancement de ce dossier car à ce jour certains partenaires n'ont toujours pas reçu de proposition de contrat.